

## L'activité du Groupe AFD au Cameroun



Le groupe de l'AFD intervient au Cameroun depuis soixante ans. Le suivi des projets est assuré par l'Agence de Yaoundé.

Les interventions de l'AFD s'inscrivent dans le cadre du Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) adopté en 2003 par la République du Cameroun et visent à promouvoir la croissance économique. Elles se caractérisent par un Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) prépondérant et se concentrent sur les quatre secteurs de concentration définis dans le Document Cadre de Partenariat (DCP) signé par les Autorités Camerounaises et Françaises, en appui à la réalisation des objectifs du millénaire, à savoir : Santé et lutte contre le Sida, Education de base, Infrastructures et Agriculture et sécurité alimentaire. Elles apportent également leur concours au Programme Sectoriel Forêt et Environnement (PSFE) mis en œuvre par le Gouvernement Camerounais.

### Le Contrat de Désendettement Développement (C2D)

Le Cameroun a atteint le point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (iPPTTE) en avril 2006, ce qui s'est traduit par un allègement de sa dette vis-à-vis des pays membres du Club de Paris. La France a consenti un effort bilatéral additionnel, formalisé à travers un C2D, qui consiste à refinancer par des dons les créances d'APD non annulées dans le cadre de l'iPPTTE. La gestion du C2D a été confiée à l'AFD.

Le premier C2D entre la France et le Cameroun a été signé le 22 juin 2006 à Yaoundé pour un montant de 537 M€ couvrant une période de cinq ans (2006-2011). Ces fonds sont mobilisés pour la réalisation de programmes de développement s'inscrivant dans le cadre du DSRP et du DCP : Infrastructures routières (115 M€), aménagement urbain (115 M€), santé (90 M€), éducation (90 M€), agriculture et développement rural (73 M€), environnement et forêt (20 M€), et recherche agronomique (8,5 M€). Le solde est affecté au pilotage du C2D et aux études préparatoires des programmes.

Un deuxième C2D, couvrant une nouvelle période de cinq années, sera signé entre les Autorités Camerounaises et Françaises en 2011.

### Volume d'activités depuis 2000

De 2000 à 2009, l'AFD a octroyé 840,1 M€ au Cameroun, soit une moyenne annuelle de 84 M€ sur dix ans, dont 63 % au titre du premier C2D et 20 % sous forme de prêts concessionnels.

Par son activité de prêts, l'AFD finance l'Etat, les sociétés publiques et les sociétés privées. L'année 2010 est marquée par la reprise des prêts de l'AFD à l'Etat Camerounais, avec le financement, à hauteur de 60 M€, de la réhabilitation de l'entrée Est de la ville de Douala. L'AFD finance également des sociétés publiques avec notamment, en 2009, un financement de 60 M€ à la société CAMWATER pour l'amélioration des systèmes de distribution d'eau potable à Yaoundé et dans trois villes secondaires camerounaises.

L'AFD propose en outre un dispositif de garantie (ARIZ) pour les investissements des PME ou institutions de micro finance. Ce dispositif représente 3 % de son volume d'activité au Cameroun.

Enfin, les interventions de PROPARCO, filiale de l'AFD dédiée au secteur privé, représente 68 M€ entre 2000 et 2009, soit 8 % des interventions du groupe au Cameroun.

### Stratégie et perspective d'intervention de l'AFD

Le soutien financier de l'AFD s'est porté, ces dernières années, sur deux axes majeurs :

- Le renforcement de la compétitivité de l'économie
- Le développement rural et la gestion des ressources naturelles

L'AFD souhaite développer ses actions au Cameroun par la mise en œuvre du deuxième C2D à partir de 2011 et par l'octroi de prêts bonifiés au secteur public et au secteur privé.